

COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE POUR LE RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS

Carmen-Ştefania STOEAN¹

Résumé

«Harmonisation des paramètres méthodologiques pour l'élaboration des curricula de FLE (français général, français de spécialité, FOS, français professionnel, etc.) en milieu universitaire francophone» est un projet MeRSI, porté par l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest en réponse à l'Appel à projets lancé par l'AUF en 2009. Ce projet a été élaboré en prenant en considération tous les critères d'éligibilité promus par ce type de projets, dont l'un des plus importants était la constitution de consortiums d'universités sur la base de centres d'intérêt communs dans la recherche et dans l'activité enseignante. Notre consortium est constitué de six universités, regroupant quatre Bureaux régionaux de l'AUF : l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, Roumanie, porteur du projet-directrice du projet Carmen-Stefania Stoean, l'Université de Tirana, Albanie – coresponsable du projet Esmeralda Kromidha ; l'Ecole Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines de Bouzaréah, Alger, Algérie- coresponsable du projet Attika-Yasmine Abbes-Kara ; l'Université Antonine, Beyrouth, Liban – coresponsable du projet Cynthia Eid ; l'Université Hassan II Ain Chock, Casablanca, Maroc – coresponsable du projet Rachid Arraichi ; l'Université Lumière 2 Lyon- coresponsable du projet le laboratoire ICAR.

Notre présentation reprend la description détaillée du projet pour mettre en évidence sa complexité, la diversité des activités exigées pour l'atteinte des objectifs ciblés mais aussi la richesse des enseignements du et en français dispensés dans les universités partenaires et qui ont permis l'étude de toutes les déclinaisons du FLE se retrouvant à l'heure actuelle dans les curriculums institutionnels.

Mots clés : compétences langagières et interculturelles, contextes d'enseignement, contextes d'apprentissage, curricula, FLE, harmonisation, méthodologie.

Introduction

En 2009, l'Agence universitaire de la francophonie a lancé un Appel à projets destiné à dynamiser la recherche scientifique française dans la zone méditerranéenne et à créer des réseaux interrégionaux de chercheurs qui, travaillant sur une même problématique, puissent offrir des solutions applicables dans différents contextes.

¹ Professeur des universités, Académie d'Etudes Economiques de Bucarest,
carmen.stoean@gmail.com

Par ces objectifs, les projets MeRSI se voyaient satisfaire aux exigences de l'espace européen de la recherche concernant le développement de la recherche transfrontalière par la circulation et le partage des connaissances et la mutualisation des ressources et, dans le même temps, devenir aptes à apporter des solutions aux besoins d'harmonisation curriculaire que les mobilités dans l'espace européen de l'enseignement supérieur en termes d'équivalence des formations, des systèmes d'évaluation et de certification rendaient inévitables.

Le choix du thème n'a pas été indépendant de ces aspects, au contraire : nous nous sommes interrogés sur la place et le rôle de l'enseignement des langues, de celui du français en particulier, dans un curriculum institutionnel harmonisé et sur les possibilités d'harmonisation des curriculums de français nationaux et nous nous sommes arrêtés sur les principes méthodologiques, non pas pour les réinventer, mais parce que, à notre sens, c'est à ce niveau que se décident les convergences et les divergences entre les différents systèmes d'enseignement. Le travail sur l'ordre de priorité des principes nous a amenés à réfléchir au rapport entre l'harmonisation et la contextualisation, deux thèmes majeurs dans les débats sur les types de curriculums le plus adéquats à l'enseignement supérieur.

Pertinence du projet

Par rapport au contexte international

Le contexte actuel de l'enseignement des langues est marqué par un ensemble d'éléments qui imposent non seulement une réflexion poussée sur son fonctionnement mais aussi et surtout des mesures destinées à lui faire accroître l'efficacité et à renforcer sa présence incontournable dans la formation initiale et continue des individus :

- les politiques linguistiques dictées par le marché du travail, exigeant des compétences en langue dans différentes spécialités, liées aux perspectives professionnelles offertes à la fin des études ou à l'évolution de la carrière. L'internationalisation des activités et des échanges dans tous les domaines d'activité professionnels a fait ressortir de forts besoins, ressentis par tous les acteurs socio-économiques, de maîtriser au moins une langue étrangère afin de pouvoir échanger techniquement et professionnellement, se sentir informé, s'adapter aux contextes multiples au sein desquels toutes les activités se trouvent désormais immergés. Dans le même temps, l'évolution des métiers a imposé dans la formation des spécialistes à côté

des compétences professionnelles, le développement de compétences linguistiques correspondant aux pratiques langagières spécifiques au domaine professionnel concerné.

- la préoccupation des institutions et organismes internationaux pour la mise en œuvre de politiques efficaces dans le domaine de l'enseignement des langues. En témoignent la généralisation de l'utilisation du Cadre européen commun de référence pour les langues(CECRL) et du Portfolio européen comme repères de la programmation didactique et instruments d'évaluation des niveaux de compétences en langues et de mise en équivalence des types d'apprentissage de langues différents ainsi que le Cadre de référence concernant le profil européen pour la formation des professeurs de langues étrangères. A notre avis, cette efficacité devrait être mesurée par rapport au nombre de compétences partielles développées chez un apprenant, au niveau élevé de la compétence de base du domaine de référence prioritaire visé et aussi par rapport au nombre et à la qualité des compétences transversales censées assurer l'indépendance de l'utilisateur de la langue. Dans le même temps, cette efficacité serait accrue si on pouvait arriver à une hiérarchisation des besoins de formation en langue et des domaines de référence censés réclamer cette formation.

- les changements structurels et conceptuels liés aux réformes des systèmes éducatifs nationaux. Par souci d'efficacité, le système LMD (licence, master, doctorat) a imposé une sélection rigoureuse des savoirs et savoir-faire disciplinaires, en accord avec les exigences de la pratique d'un métier et une orientation plus poussée vers les disciplines appliquées, du moins au cycle de licence, là où se trouvent inscrites les langues étrangères. Ces changements ont été accompagnés par la réduction du nombre d'heures imparties surtout aux langues étrangères. Dans ce contexte, pour satisfaire aux exigences de qualité de l'enseignement supérieur, les programmes de langues ont été élaborés sur la base des référentiels universitaires et des métiers qui décrivent en termes d'activités communicatives les compétences langagières en accord avec les activités spécifiques du poste de travail. Cette approche implique la connaissance, par l'enseignant, du milieu professionnel où ses étudiants déploieront leur activité.

- la mobilité universitaire et professionnelle qui exige un niveau élevé de compétences en langue diversifiées soulève le problème des évolutions des besoins et des priorités dans l'enseignement des langues et de la nécessité pour les enseignants de mettre en œuvre des projets de

formation qui préparent les étudiants et les spécialistes aux expériences transculturelles et multilingues, à la communication internationale.

- le développement de nouveaux systèmes d'enseignement supérieur (l'enseignement bi- et plurilingue, l'enseignement bilingue non-linguistique (DNL), les filières francophones d'enseignement scientifique et technique) correspond aux évolutions de la société et essaie de satisfaire aux exigences de professionnalisation des formations. Il est à remarquer que le caractère utilitaire de l'enseignement/apprentissage des langues – en train de s'emparer de tous les aspects de ce processus- et la demande de résultats immédiats traduits dans la capacité de communiquer dans des situations déterminées, ont influencé aussi le devenir de la communication de spécialité et des langues de spécialité. De l'avis des spécialistes, les savoirs et savoir-faire spécialisés jouissent d'un intérêt croissant auprès des apprenants – à différents niveaux de formation-, ce qui leur fait accroître l'importance socio-économique et donne aux spécialités une rentabilité, une légitimité et une visibilité accrues.

Dans le champ de la didactique des langues, toutes ces déterminations contextuelles représentent de véritables défis auxquels les didacticiens sont censés répondre en fournissant d'un côté le soutien théorique aux multiples déclinaisons d'une langue (le français dans notre cas) en langue générale, de spécialité, sur objectif(s) spécifique(s), professionnelle, etc. et d'un autre côté, les meilleures réponses aux questionnements sur les approches méthodologiques censées satisfaire au mieux la diversité des demandes de formation en langue(s). Entre l'éclectisme raisonné et la méthode unique sécurisante le choix, difficile à faire, n'est pas toujours dicté par les besoins à satisfaire et les objectifs à atteindre.

Par rapport aux objectifs de l'AUF

Les objectifs généraux de l'AUF, répartis sur quelques axes d'action, concernent le soutien des actions censées contribuer au rayonnement du français, de l'enseignement du et en français et de la recherche scientifique en français à partir de besoins locaux et de problématiques générales et politiques. L'AUF a pour vocation de susciter et dynamiser la recherche et l'échange scientifique en français, de renforcer les capacités des universités de Sud au bénéfice du développement durable local et global. Le projet de recherche répond aux objectifs de l'AUF car :

- ✓ il réunit des équipes du Sud et du Nord qui ont les mêmes centres d'intérêt et les mêmes problèmes à résoudre en ce qui concerne

l'enseignement/apprentissage du FLE et la même approche de la problématique du projet,

- ✓ il contribuera au développement d'une coopération active entre de grandes aires linguistiques qui se voient réunies et liées par une même langue, le français

- ✓ il apportera un soutien actif aux départements universitaires de français en leur fournissant un outil transférable d'élaboration de curricula

- ✓ il débouchera sur l'élaboration de politiques linguistiques cohérentes en ce qui concerne l'enseignement/apprentissage du FLE

Pour ce qui est des objectifs du projet MeRSI, l'implication de plusieurs partenaires de pays et régions de la Méditerranée contribuera à la constitution d'un réseau de recherche dans le domaine de la didactique du FLE (français général, FOS, français de spécialité ou français professionnel). La constitution de ce réseau, en installant des collaborations internationales, permettra de

- ✓ promouvoir les potentiels scientifiques francophones du sud au niveau international

- ✓ développer des recherches-formations à même de renforcer les compétences professionnelles des formateurs locaux ;

- ✓ impliquer de jeunes enseignants-chercheurs qui pourront profiter d'une formation à la recherche et à une démarche didactique innovante dans l'enseignement du français.

L'activité de ce réseau pourra être orientée vers d'autres aspects de l'enseignement/apprentissage du français tels : les formations spécialisées au niveau du mastère, la formation continue des professionnels qui utilisent le français dans leur activité professionnelle, et déboucher sur d'autres formes de partenariat et d'échanges.

Par rapport aux besoins et contraintes des pays/régions et des groupes cibles des bénéficiaires finaux

Ce projet revêt une importance capitale pour les pays méditerranéens mais aussi pour les pays européens impliqués. En effet, la refonte du système éducatif qui se concrétise sur le terrain par de nombreuses réformes répondant à de nouveaux besoins et prenant en compte les spécificités locales et le contexte de mondialisation dans lesquelles, entre autres, une priorité accrue accordée aux langues étrangères et plus particulièrement au français, implique la mise en place de nouvelles méthodologies. Par ailleurs, la mise en place progressive du système LMD pose le problème de l'adéquation entre les systèmes

éducatifs des différents pays, ce qui nous amène à réfléchir à des paramètres méthodologiques de mise en place de curricula, non pas seulement propres au contexte local mais aussi adaptables au niveau régional par la mise en commun des diverses expériences dans le domaine.

De façon générale, les universités partenaires doivent tenir compte des exigences contextuelles évoquées supra, ce qui fait qu'au-delà des différences spécifiques de chaque établissement, des centres d'intérêt communs ont pu être identifiés, qui étayent la pertinence de notre proposition :

- accroître l'adéquation entre formations linguistiques et contextes nationaux et régionaux ;
- intégrer efficacement l'enseignement du français et de la communication en français dans les formations universitaires (non)-linguistiques de façon à satisfaire aux besoins académiques, socio-économiques et professionnels des publics bénéficiaires ;
- adapter des contenus et des méthodologies aux besoins de formation de façon à motiver les apprenants ;
- contribuer à améliorer la formation initiale et continue des enseignants.

Le projet devra conduire à harmoniser les curricula, à améliorer la formation universitaire dans les disciplines concernées et à alimenter la communauté universitaire francophone en information spécialisée dans ce domaine d'activité.

Il pourra aboutir à créer un espace commun d'échanges et de réflexion favorisant la circulation des personnes.

C'est ainsi que ce projet pourra favoriser la coopération scientifique entre les pays de la Méditerranée d'abord mais aussi entre ceux-ci et les pays de l'Europe et participera à ou préparera la formation des futurs acteurs du développement.

Description du projet et de son impact

Objectifs et activités correspondantes

L'objectif général du projet est la mise en place d'une réflexion méthodologique commune pour l'élaboration des curricula de FLE (français général, FOS, français de spécialité ou français professionnel) débouchant sur la construction d'un cadre méthodologique de référence susceptible d'aider à la conception des curricula et d'être adapté par les

décideurs et les formateurs en fonction des contextes existants, de leurs besoins et de ceux des apprenants.

Par rapport à l'objectif général, le projet suit des objectifs spécifiques complexes sur deux plans :

Objectifs théoriques-méthodologiques

A.1. Délimitations conceptuelles des principes et des facteurs déterminants liés à l'enseignement du FLE

Activités prévues

✓ Elaborer une grille d'analyse des sources documentaires et sélectionner ces sources

✓ Choisir des paramètres méthodologiques d'adaptation de la recherche aux exigences scientifiques et de coopération internationales dans le domaine concerné

✓ Choisir la base théorique de la recherche : déterminer l'orientation théorique la plus généreuse ou un ensemble d'éléments théoriques empruntés aux différentes orientations influençant la réflexion méthodologique sur l'enseignement/apprentissage du FLE

A.2. Identification et comparaison des pratiques institutionnelles existantes en matière de curricula de FLE (français général, FOS, français de spécialité ou français professionnel) du point de vue des contenus enseignés (thématique, linguistique, pragmatique, discursif), des compétences développées et des contextes d'apprentissage (apprentissage obligatoire à visée large vs objectifs professionnels avérés par exemple)

Activités prévues

✓ Etudier les documents institutionnels pour identifier les possibilités et contraintes de faire évoluer les curricula

✓ Collecter des données sur la diversité des programmes de FLE dans l'enseignement supérieur (enquêtes, sondages, entretiens)

✓ Analyser et synthétiser les données collectées pour établir les ressemblances et les différences entre les systèmes d'enseignement/apprentissage du FLE visés

A.3. Investigation des compétences langagières et interculturelles nécessaires pour le développement de la communication en milieu universitaire, d'une part, et professionnel, de l'autre, en fonction de la demande des secteurs socio-économiques

Activités prévues

✓ Etablir le noyau des compétences langagières et interculturelles communes aux différents types d'enseignement (français général, FOS,

français de spécialité, français professionnel) en fonction des contraintes spécifiques

✓ Choisir les types de contenus et les compétences prioritaires spécifiques pour chaque domaine de référence en fonction des situations concrètes d'enseignement/apprentissage

✓ Etablir les niveaux de compétences attendus à partir des descripteurs du CECRL

A.4. Élaboration, sur ces bases, d'un guide de bonnes pratiques pour l'enseignement du FLE en termes de types de discours et d'activités communicatives et de leur progression dans le cursus

Activités prévues

✓ Recenser l'ensemble des situations langagières auxquelles former les apprenants

✓ Etablir l'ensemble des activités communicatives correspondant aux compétences et aux contenus retenus et déterminer les techniques de classe à y affecter

✓ Elaborer des outils d'évaluation des compétences langagières des apprenants en fonction des contextes d'utilisation de la langue

Objectifs stratégiques-opérationnels

B.1. Fondement scientifique du besoin de développement de curricula harmonisés pour l'enseignement-apprentissage du FLE (français général, FOS, français de spécialité ou français professionnel) dans le contexte de l'ouverture des marchés et de la mobilité internationale

Activités prévues

✓ Collecter les données concernant les attentes des bénéficiaires directs de l'enseignement/apprentissage (étudiants, responsables de programmes) ainsi que les politiques linguistiques des bénéficiaires finaux de ce processus (entreprises, institutions publiques, universités, établissements d'enseignement secondaire, etc.)

✓ Analyser l'ensemble des données recueillies afin de déterminer les contraintes spécifiques aux situations de communication concrètes

B.2. Expérimentation, par la mise en œuvre de curricula (méthodes d'enseignement et outils d'évaluation des compétences langagières acquises) au niveau institutionnel et local-régional, des résultats partiels obtenus par la réalisation des objectifs précédents

Activité prévue

✓ Elaborer, sur la base des données déjà recueillies, des curricula spécifiques pour chaque université partenaire

B.3. *Elaboration d'un guide méthodologique concernant la collecte et l'analyse des données sur les contextes d'enseignement/apprentissage, l'élaboration des curricula et le suivi de leur mise en œuvre*

Activités prévues

- ✓ Concevoir des démarches et outils de recensement des données sur les contextes, les programmes, les méthodes d'enseignement/apprentissage (questionnaires, entretiens, grilles d'analyse)
- ✓ Elaborer et mettre en pratique des activités aptes à définir le profil des bénéficiaires du projet - les étudiants et les responsables de programmes d'enseignement (concepteurs, formateurs, enseignants, évaluateurs, responsables hiérarchiques) - en termes de *motivations, besoins, situations d'enseignement, résultats attendus*

B.4. *Fondement et élaboration de politiques linguistiques départementales et institutionnelles liées à l'enseignement/apprentissage du FLE*

Activités prévues

- ✓ Adapter les principes méthodologiques élaborés aux contextes spécifiques de chaque université
- ✓ Elaborer les plans d'études, les programmes, les outils d'évaluation correspondants aux principes retenus et aux contextes d'enseignement/apprentissage.

Résultats attendus du projet

Le projet vise la conception des curricula harmonisés de FLE au niveau de la licence et les résultats auxquels il doit aboutir sont à la fois d'ordre

✓ *académique* : l'élaboration du *cadre méthodologique* mentionné, d'une part, et d'autre part, l'élaboration par domaine de référence spécifique, *d'un tronc commun concernant les savoirs et savoir-faire, les compétences à développer/acquérir* dans le cadre d'une formation initiale.

A ce niveau, les résultats fourniront à chaque utilisateur (concepteurs de programmes, enseignants, évaluateurs, formateurs) une méthodologie transférable à son contexte d'enseignement/apprentissage de manière à ce qu'il puisse élaborer des curricula et des méthodes d'enseignement adaptés pour chaque public concerné.

✓ *institutionnel* : établissement de partenariats entre le monde universitaire et le monde socio-économique (entreprises, chambres de commerce, etc.) de manière à déterminer de façon pertinente les situations professionnelles à traiter dans les formations.

L'harmonisation méthodologique devra aboutir au développement des mêmes types de compétences (par domaine de référence) chez les étudiants des universités partenaires - à des niveaux différents éventuellement - afin de répondre aux besoins de mise en équivalence des formations, requise par les mobilités académiques et professionnelles.

Après une période d'expérimentation qui doit valider la fiabilité des principes méthodologiques proposés, les universités partenaires assureront la mise en place de ces principes à une plus grande échelle. On s'attend à ce que, à moyen et long terme, les principes méthodologiques élaborés déterminent aussi la modification des pratiques enseignantes en accord avec les contextes d'enseignement/apprentissage spécifiques.

Méthodologie du projet

La diversité des systèmes d'enseignement du FLE faisant l'objet de notre recherche nous a obligés à définir un ensemble de principes sur lesquels appuyer notre démarche :

✓ *principes méthodologiques généraux* qui définissent la perspective sous laquelle nous envisageons le processus d'enseignement du français comme un processus social, culturel et transfrontalier,

✓ *principes méthodologiques spécifiques* définissant les caractéristiques de l'activité de recherche : l'interdisciplinarité et la recherche -action.

Les activités d'actualisation des principes méthodologiques consiste principalement en :

A.

✓ Documentation dans la littérature de spécialité pour définir le cadre conceptuel et identifier les principales tendances concernant l'enseignement-apprentissage du FLE,

✓ Collecte de données secondaires en provenance des instituts nationaux de statistique des pays des partenaires, des ministères nationaux de l'éducation et d'autres organismes nationaux et internationaux, concernant les politiques linguistiques nationales et internationales

✓ Collecte de données primaires par la méthode des enquêtes : questionnaires appliqués en milieux universitaire et professionnel pour identifier les pratiques existantes et les compétences langagières et interculturelles existantes et celles requises,

✓ Fondement d'un modèle d'élaboration des curricula de FLE et élaboration, par domaine de référence spécifique, d'un tronc commun

concernant : les savoirs, savoir-faire, savoir-être, les compétences à développer/acquérir dans le cadre d'une formation initiale.

B.

✓ Constitution des équipes de recherche et d'expertise intra- et interuniversitaires pour la réalisation des objectifs

✓ Analyse et interprétation réaliste des données primaires et secondaires collectées,

✓ Missions de recherche et coopération active entre les équipes de recherche

✓ Missions d'expertise biannuelles entre les partenaires à différents niveaux : coordinateurs des équipes ou réseaux, chercheurs du projet, incluant des experts extérieurs au projet (au titre de consultants)

✓ Synthèses des résultats partiels et rédaction de rapports d'expertise concernant les différentes étapes de la recherche

✓ Création d'un site Web ou d'un espace restreint avec forum dédié sur un site existant de manière à faciliter les échanges et à rendre visible l'avancement du projet et les réalisations progressives.

✓ Expérimentation des résultats partiels pour assurer la viabilité et la fiabilité du cadre méthodologique proposé

✓ Dissémination des résultats partiels et finaux auprès des enseignants, formateurs, chercheurs et autorités concernés afin de valider la mise en place de la méthodologie d'élaboration de curricula.

Répartition des tâches entre les partenaires.

Vu les objectifs proposés et les résultats attendus (élaboration d'un guide méthodologique et de curricula de FLE), tous les partenaires sont impliqués dans toutes les étapes du projet, leur participation à toutes les activités étant vitale pour le succès du projet.

L'Académie d'Études Economiques de Bucarest – Roumanie assure la coordination générale du projet et se charge de la rédaction des synthèses et des rapports d'expertise pour chaque étape du projet. Pour chaque étape du projet, ont été désignés des coordinateurs dont la tâche principale sera d'assurer l'articulation des activités (déroulées dans chacune des universités partenaires), la collecte et l'analyse des résultats. Après chaque étape du projet, il y a un rapport intermédiaire et une réunion de tous les partenaires afin d'analyser les résultats de l'étape et de planifier les activités futures dans le cadre du projet.

Présentation des groupes cibles et des bénéficiaires finaux

Le projet concerne deux catégories d'utilisateurs et bénéficiaires finaux : les responsables des programmes d'enseignement et les apprenants. Dans la première catégorie, nous plaçons les concepteurs de programmes, les formateurs, les enseignants de FLE, les évaluateurs, les responsables hiérarchiques auxquels le projet fournit les renseignements nécessaires pour l'harmonisation de leurs activités enseignantes avec les nouvelles exigences concernant l'enseignement des langues. Les apprenants visés par le projet- étudiants en formation initiale- pourront bénéficier d'une formation destinée à leur assurer une insertion plus rapide et plus efficace dans la vie active et un éventail plus large de choix sur le marché du travail. Dans le même temps, ils profiteront de la nouvelle orientation que le projet propose dans la didactique du FLE. Les membres des équipes collaboreront avec les spécialistes des domaines complémentaires, en assurant de cette façon la transversalité des connaissances et des compétences de spécialité. Les jeunes chercheurs impliqués dans cette recherche mèneront une activité de documentation et d'expérimentation qui leur permettra d'identifier les particularités de la didactique du FLE avec des retombées immédiates dans la conception et la mise en place de leur propre activité didactique.

Indicateurs d'évaluation

L'évaluation du projet s'effectuera de façon permanente à plusieurs niveaux :

- La méthodologie établie est destinée non seulement à assurer, par la réalisation des activités prévues- l'atteinte des objectifs retenus- mais aussi l'évaluation des résultats obtenus à la fin de chaque étape, vu que la réalisation de chaque étape s'appuie sur les résultats des étapes précédentes.
- La collecte des différents types de données représente, elle aussi, une forme d'évaluation, indirecte il est vrai, de la démarche proposée et pourra, le cas échéant, déterminer des changements opérationnels dans le déroulement du projet.
- Les expérimentations effectuées par les équipes de recherche et la dissémination de leurs résultats assureront une première évaluation de la part des bénéficiaires finaux du projet.

- La dissémination des résultats finaux de la recherche assurera leur validation par :
 - ✓ l'acceptation des résultats de l'analyse des diverses données recueillies par les groupes cibles concernés
 - ✓ l'acceptation des types de compétences et de contenus retenus par les milieux universitaire et professionnel et la validation du guide de bonnes pratiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE
 - ✓ l'expérimentation, à une grande échelle, des principes méthodologiques élaborés par la mise en œuvre de curricula adaptés aux différents contextes d'enseignement/apprentissage recensés.
 - ✓ l'acceptation des principes méthodologiques et la validation du guide méthodologique
 - ✓ l'élaboration de curricula de FLE régionaux sur la base du guide méthodologique élaboré.

Développement de la ressource humaine

Le projet concerne les deux catégories d'utilisateurs et bénéficiaires déjà mentionnés. Dans la mesure où les principes méthodologiques élaborés, les types de compétences et de contenus seront adoptés par un nombre important d'universités au niveau local et régional, on pourra aboutir à l'harmonisation de l'enseignement/apprentissage du FLE dans l'espace universitaire méditerranéen et non seulement. Sous cette perspective, le projet contribuera :

- ✓ au perfectionnement de la formation des équipes de recherche à l'appropriation, par leurs membres, de compétences complémentaires d'ingénierie didactique
- ✓ au renforcement de la coopération des enseignants avec les représentants des milieux universitaire (étudiants, chercheurs, enseignants), scientifique (didacticiens, linguistes) et professionnel (entreprises, chambres de commerce).

Dans le même temps, l'activité de recherche assurera la formation d'une équipe hautement qualifiée, dotée de compétences vérifiées par le biais de l'activité de recherche même et apte à démarrer d'autres projets.

La mise en place de l'équipe de recherche conjointe pourra conduire, à terme, à la création d'un réseau de recherche dans le domaine didactique de l'élaboration de paramètres méthodologiques de la conception des curricula en français. Ceci devra être élargi aux autres langues pour une meilleure insertion au plan international.

Le projet intégrera de jeunes chercheurs, doctorants et étudiants en master travaillant sur des thématiques liées aux curricula de FLE (FOS et français de spécialité) pour lesquels cette activité représente un stage nécessaire et efficient leur permettant d'acquérir des habiletés de travail organisé, de recherche rigoureuse, de coopération et de travail en équipe. Les activités menées contribueront au développement de leurs connaissances théoriques et les amèneront à engager une réflexion poussée sur les méthodologies à appliquer dans les domaines concernés.

Diffusion des résultats

La dissémination des résultats partiels et finaux auprès des bénéficiaires mais aussi auprès des chercheurs et des spécialistes en didactique du FLE sera assurée par :

- ✓ la rédaction de synthèses et de rapports d'expertise, postés sur le site Web créé et présentés lors de rencontres scientifiques locales et régionales

- ✓ la présentation régulière de communications et d'études sur l'avancement du projet dans des manifestations scientifiques nationales et internationales

- ✓ l'organisation de séminaires de dissémination auprès des groupes cibles et des bénéficiaires finaux

- ✓ l'organisation de manifestations scientifiques annuelles consacrées aux thèmes du projet

- ✓ l'organisation, la 3^e année, d'un colloque international qui permettra de présenter les résultats des travaux à la communauté scientifique et didactique concernée et de préparer la publication du document final

- ✓ publication des résultats partiels et finaux dans les revues de spécialité nationales et internationales dont les deux publications de la Chaire de langues romanes et de communication en affaires de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest (Roumanie), *Dialogos* et *Buletinul Științific*

- ✓ les résultats seront investis dans la formation des enseignants dans les pays concernés, dans les formations faites à l'étranger et, de manière régulière, auprès des étudiants des masters FLE et des masters de didactique des langues.

Durabilité du projet

Les convergences déjà identifiées entre les types d'enseignement du français propre à chaque université et les préoccupations communes des enseignants engagés dans cette recherche concernant l'enseignement/apprentissage du français constituent le point de départ de la recherche et justifient l'engagement des partenaires.

Le projet s'appuie sur l'hypothèse qu'on peut élaborer un cadre général de référence auquel se rapporter pour élaborer un curriculum de français qui assure la mise en équivalence des formations.

Les résultats de la mise en pratique du cadre méthodologique permettront tout d'abord des améliorations de la démarche mais aussi sa dissémination et l'élaboration d'autres curricula concernant les autres cycles d'études : mastère, formation continue, etc.

Le projet répond à une demande précise, même si elle n'est pas explicitement formulée, concernant l'accès des apprenants de français aux différents types de savoirs- généraux ou de spécialité- dont ils ont besoin ou bien pour la pratique d'un métier ou bien pour des échanges culturels. L'harmonisation de l'enseignement / apprentissage contribuera au développement des mobilités de toutes sortes, donc à la circulation des savoirs et par cela à l'enrichissement mutuel des gens.

Management du projet

L'équipe de recherche utilisera les méthodes et les techniques du management des projets, en prenant en considération le domaine de référence du projet (didactique du FLE), le temps imparti (3 ans), les coûts et les ressources allouées ainsi que les critères de performance et de qualité nécessaires pour aboutir aux résultats attendus. Afin d'atteindre les objectifs prévus dans les paramètres d'efficacité et de qualité maxima, on assurera la planification des activités, la répartition des tâches et des responsabilités, le suivi des résultats. Le responsable du projet assurera la planification d'objectifs clairement formulés, susceptibles d'être réalisés dans les délais prévus et à des paramètres de qualité supérieurs. Le délai de réalisation des objectifs et des activités correspondantes sera rigoureusement établi et on veillera à ce qu'il soit respecté. Une planification ponctuelle- qui comprendra des stratégies complémentaires- sera prévue pour le cas où une activité ne pourra pas être réalisée dans le délai et dans les conditions prévues, de façon à assurer la réussite du projet.

L'organisation du déroulement du projet s'appuiera sur la constitution d'équipes et de collectifs de recherche suivant les compétences et l'expérience dans la recherche des membres. L'activité de recherche et d'expérimentation sera une activité commune dont les résultats partiels seront communiqués à la fin de chaque étape à toutes les équipes car des résultats partiels dépend le passage d'une étape à l'autre.

Le suivi du projet assurera l'évaluation de la planification des activités et des résultats obtenus à la fin de chaque étape.

La motivation des équipes s'appuiera sur la valorisation de l'expérience professionnelle de chaque membre. Les jeunes chercheurs et doctorants jouiront d'une attention particulière pour qu'ils puissent profiter au mieux de leur implication dans le projet.

Conclusion

Les articles du présent numéro représentent le résultat de la première année de recherche, consacrée à la collecte des données primaires et secondaires. Le but de cette recherche de terrain a été d'établir l'état des lieux de l'enseignement du FLE dans les universités partenaires par une synthèse des points de vue institutionnels et non-institutionnels.

Les descriptions des différents systèmes d'enseignement du français et en français représentent l'approche institutionnelle de ce processus alors que les résultats des enquêtes menées auprès des enseignants des disciplines non-linguistiques et des bénéficiaires de cet enseignement représentent des points de vue personnels sur un processus institutionnel.

Enfin, les rapports de stage offrent un regard nouveau et externe sur le processus, vu qu'il s'agit d'étudiants effectuant leur stage dans une université étrangère où ils se retrouvaient pour la première fois.

Référence

STOEAN, Carmen-Ştefania, 2009 – *Descriptif détaillé du projet*, dossier de candidature à l'Appel à projets, AUF, non-publié